

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16

BUREAU DU SECRÉTAIRE

HÔTEL DE VILLE

Extrait du compte rendu de la réunion du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 tenue le 27 septembre 2018 à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet. Étaient présents à la réunion : MM. Émile Grenon Gilbert et Sylvain Houle, conseillers municipaux, Jean-Philippe Bellerose, Jean-Yves Héroux et Claude Roy, citoyens, ainsi que Mmes Catherine Lochou-Berthiaume et Rachel Prévost, citoyennes, tous membres du comité, assistés de M. Hugo Mimee, coordonnateur, ainsi que de MM. Bernard Morel directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Étaient absents : MM. Louis Toner et Olivier Goyette.

2018-04-R

RECOMMANDATION

Demande d'avis juridique afin d'évaluer la possibilité d'augmenter la largeur des bandes riveraines

- Considérant que la protection de l'environnement est une préoccupation sociale réelle et urgente au Québec;
- Considérant qu'il est démontré que des bandes riveraines de 30 mètres fixent 80 % des sédiments et évitent la sédimentation des eaux;
- Considérant que les bandes riveraines créent des niches écologiques pour plusieurs animaux;
- Considérant que les bandes riveraines participent à la connectivité des milieux naturels;

EN CONSÉQUENCE,

Après délibérations, il est unanimement recommandé au conseil municipal :

- De demander un avis juridique afin d'évaluer la possibilité d'augmenter (doubler) la largeur de la bande riveraine applicable sur les terrains non développés identifiés au PUD, et ce, comme l'ont fait d'autres provinces et d'autres municipalités du Québec.

Hugo Mimee, coordonnateur